



# OBSERVATOIRE DES ELECTIONS

## COMMUNIQUÉ DE LA MISSION D'OBSERVATION DE L'OBSERVATOIRE DES ELECTIONS À L'OCCASION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE ET DU 2eme TOUR DES ELECTIONS DES GOUVERNEURS DES ILES AUTONOMES DU 26 DECEMBRE 2010

-----

En réponse à l'accréditation de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI) et dans le but de veiller au bon déroulement de l'élection présidentielle et du second tour des élections des Gouverneurs du 26 décembre 2010, l'Observatoire des élections des Comores a réalisé une mission nationale d'observation du scrutin, sur un financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F). Cette mission d'observation fait suite à celle réalisée le 7 novembre 2010 à l'occasion des primaires de l'élection présidentielle et du 1<sup>er</sup> tour des élections des gouverneurs des îles. Elle était conduite par le Président de l'Observatoire des élections assisté des coordinateurs de l'association d'Anjouan et de Mohéli. Elle a mobilisé 90 observateurs nationaux, qui ont été déployés en 31 équipes sur les îles de Mohéli, Anjouan et de la Grande Comore. Ces équipes ont observé les opérations électorales sur l'ensemble des circonscriptions électorales de ces îles et ont visité 677 bureaux de vote sur les 705 établis, soit un taux de couverture nationale de 96,02 %. La mission a assisté au dépouillement de 88 bureaux de vote.

En se fondant sur les comptes rendus rapportés par les équipes d'observateurs, la mission nationale d'observation de l'Observatoire des élections tient à souligner le climat de sérénité, de calme et de responsabilité qui a prévalu tout au long de la consultation.

Sur cette base, la mission fait les constatations suivantes :

### **Au niveau de la phase préélectorale :**

1. Une nette amélioration dans la préparation des opérations électorales, prenant en compte les insuffisances et les faiblesses observées lors des scrutins du 7 novembre 2010 ;
2. Une bonne collaboration entre les acteurs du processus et la mise en place des comités de vigilance et de transparence au niveau des îles de Mohéli, d'Anjouan et de la Grande Comore ;
3. Le déroulement de la campagne électorale dans un climat politiquement apaisé, en dépit du non respect des temps d'antenne des candidats dans les medias publics et privés ;

## **En ce qui concerne les opérations électorales :**

La mission prend note du bon déroulement du scrutin. Elle a relevé :

- La disponibilité à temps des matériels électoraux nécessaires ;
- L’affichage des listes électorales devant les bureaux de vote ;
- Une participation moyenne des électeurs ;
- La présence adéquate des présidents et des membres de bureaux de vote;
- Le scellement de la plupart des urnes ;
- La sécurisation de l’acheminement des résultats électoraux ;
- la transparence et la rigueur des opérations de dépouillement dans la plupart des bureaux de vote ;
- la bonne organisation, sur le plan technique, des opérations électorales ;
- la présence discrète et efficace des forces de maintien de l’ordre ;

La mission a néanmoins constaté :

- Le faible de taux de participation des électeurs à Anjouan et dans la ville de Moroni ;
- L’ouverture tardive de plusieurs bureaux de vote ;
- La faible formation de certains membres des bureaux de vote;
- Le manque de lumière dans la plupart des bureaux de vote;
- La présence de certaines personnes non accréditées dans certains bureaux de vote ;
- Le non distribution à plusieurs personnes recensées lors de la dernière opération d’assainissement des listes électorales de leurs cartes d’électeur ;
- L’emplacement de plusieurs bureaux de vote dans des endroits inappropriés ;
- des incidents majeurs susceptibles d’entacher la régularité des scrutins à Anjouan, dans les localités de Moya, de Mirontsy, de Sima et de Koni (tentative de bourrages d’urnes, refus d’accès aux bureaux de vote des assesseurs...);
- Des arrestations arbitraires dans l’île de Mohéli ;
- L’expulsion des observateurs nationaux lors des opérations de dépouillement dans certaines localités de la Grande Comores et d’Anjouan notamment dans les bureaux de vote de Kourani yassima I, III et IV et dans le BV Koni Djodjo III.

## **Au niveau de la phase post-électorale :**

1. Malgré les conditions limites d’éclairage dans certains bureaux de vote, les opérations de dépouillement se sont bien déroulées même si le public n’a pas eu accès à ces opérations qui sont publiques selon les dispositions de la loi électorale ;
2. L’affichage des résultats électoraux devant les bureaux de vote n’a pas été systématique ;
3. L’autorité en charge des élections a accusé du retard dans la proclamation immédiate des résultats provisoires des scrutins.

La mission nationale d'observation de l'observatoire des élections précisera toutes les irrégularités qui ont été constatées dans son rapport consolidé d'observation des scrutins du 7 novembre et 26 décembre 2010.

Au vu de ce que ses membres ont pu observer sur le terrain, l'observatoire des élections estime que les scrutins du 26 décembre 2010 se sont déroulés globalement de manière libre, transparente et l'ensemble du processus était acceptable.

Toutefois, il recommande :

1. *Aux partenaires internationaux* de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs et des institutions impliqués dans le processus électoral, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la formation ;
2. *A la Cour Constitutionnelle*, de contrôler rigoureusement les émargements des électeurs;
3. *A la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)*, de contrôler le matériel électoral avant leur acheminement dans les bureaux de vote et d'écourter, autant que possible, les délais de proclamation des résultats provisoires ;
4. *Aux partis politiques et aux candidats* de renforcer la formation de leurs représentants dans les bureaux de vote ;
5. *Aux organisations de la société civile*, de renforcer la sensibilisation des électeurs et des électrices sur l'importance des scrutins et de lutter contre la corruption des électeurs et l'utilisation des deniers publics et des moyens de l'état pour des fins électoralistes. .

L'Observatoire des élections félicite tous les acteurs nationaux et internationaux qui ont contribué au financement à l'organisation et au bon déroulement des scrutins du 7 novembre et 26 décembre 2010. Elle remercie l'OIF pour son appui technique et financier à la réalisation de la mission nationale d'observation. Elle remercie enfin les membres des bureaux de vote et les assesseurs pour l'accueil qui leur a été réservé dans le cadre de cette mission.

*Fait à Moroni, le 29 décembre 2010*